



APPEL DU CONGRÈS

Le congrès de l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime réuni les 9, 10 et 11 juin 2021 à Barentin

Le congrès constate alors qu'un état d'urgence sans fin est toujours en place, les annonces et décisions gouvernementales se multiplient contre le monde du travail, les retraités et la jeunesse, école disloquée, destructions d'emplois..... Tous les salariés sont attaqués, toutes les conquêtes sociales sont menacées.

Le congrès dénonce un gouvernement qui, avec toutes les forces réactionnaires déploie un arsenal liberticide pour empêcher toute contestation : loi sécurité globale, loi séparatisme, décret pour ficher les opinions, nouvelle doctrine du maintien de l'ordre, agression des cortèges syndicaux, et dernière annonce concernant les expulsions des travailleurs immigrés.

Le congrès souligne que les capitalistes ont profité de la crise sanitaire pour encore renforcer leurs profits. Alors que le taux du chômage explose, les milliardaires français sont passés de 39 à 42 et ils ont vu leur fortune augmenter de 68%, passant de 249 à 420 milliards d'euros entre 2020 et 2021.

Le congrès alerte tous les salariés sur les déclarations gouvernementales de Macron et des patrons pour réengager les attaques contre nos régimes de retraites (« Est ce que nous pouvons ne rien faire sur la retraite dans les mois qui viennent » Les médias annoncent que Macron convoquera une conférence sociale fin juin pour définir avec les syndicats le calendrier de cette nouvelle réforme des retraites avec allongement de la durée.

Le congrès tient à rappeler et souligner la puissante mobilisation avec grève engagée fin 2019 nationalement pour le retrait du projet de retraite par points. En Seine-Maritime ces grèves très fortes ont culminé avec une manifestation de 20 000 au Havre le 24 janvier 2020

Cette résistance, malgré la situation très difficile pour les salariés et les syndicats pendant la pandémie n'a jamais cessé. En Seine-Maritime les syndicats CGT ont animé de multiples grèves dans les entreprises et dans le secteur public. La dernière très forte grève : celle des Territoriaux de Rouen contre les 1 607 heures.

Le congrès apporte son soutien plein et entier à tous ces combats et à tous les combats contre les discriminations syndicales pour le rétablissement des libertés. Seul le rapport de force, par les grèves, dans les entreprises, dans la rue fera reculer la casse gouvernementale et patronale et gagner le progrès social.

.../

...

Le congrès décide pour poser les bases de ce rapport de force de renforcer l'implantation et l'ancrage de la CGT dans les entreprises et les services publics, auprès des jeunes, particulièrement précarisés.

Cet effort nécessite de porter davantage de moyens pour aider les UL.

Le congrès appelle tous les syndicats à participer aux mobilisations contre l'extrême droite et pour les libertés le 12 juin.

Le congrès appelle tous les syndicats de l'interpro à soutenir les mobilisations des services publics et l'abrogation de la loi de transformation sociale le 15 juin en participant aux rassemblements à 12h30 devant la métropole,

Le congrès appelle à la manifestation du 19 juin à Paris pour l'interdiction des licenciements, les suppressions de postes et les fermetures de sites,

Le congrès appelle les syndicats à appuyer par tous les moyens la mobilisation nationale des électriciens, gaziers et cheminots et autres professions qui montent à Paris le 22 juin contre les plans de privatisation, démantèlement des entreprises publiques.

Le congrès appelle tous les syndicats à se tenir prêts à contrer une nouvelle offensive contre nos régimes de retraite.

- Réaffirme nos revendications :

- Non à la retraite par point
- Maintien de tous les régimes particuliers
- Aucun allongement de la durée, ni de l'âge de départ

La CGT mobilisera les salariés contre ces projets et refusera d'aller définir à l'Elysée le calendrier de ces attaques.

Ce n'est pas aux travailleurs, travailleuses, jeunes et retraités de payer la dette, de payer pour les cadeaux du gouvernement aux capitalistes.

Le congrès réaffirme nos revendications et notamment la défense de tous les emplois, la hausse des salaires, des pensions, des minimas sociaux, la défense des services publics et de la protection sociale.

Adoptée à l'unanimité moins une abstention